

AUTOUR DE LUCHON (Pyrénées de Haute-Garonne)

jeudi 12 juillet - vendredi 20 juillet 2012
avec Gilles MONTIGNY

Haut lieu, depuis ses origines, du tourisme pyrénéen, la région de Luchon-Superbagnères regorge de circuits de randonnée. Ils mènent aux lacs, cols et sommets des montagnes de Comminges à la frontière espagnole.

Les dates indiquées ci-dessus sont celles de la première et de la dernière journée d'activité. Il faut donc prévoir d'être sur place le mercredi 11 juillet (lieu, horaires et modalités de transport depuis Paris communiqués lors de la réunion préparatoire). La collective se terminera le samedi 21 juillet après le petit-déjeuner.

Lignes générales du programme :

A titre indicatif et sans ordre prédéterminé, voici une liste des randonnées envisageables. A chaque fois : localisation : point(s) intermédiaire(s), destination (altitude maximum) / (dénivelée positive, négative ; durée en heures de marche *effective*, arrêts non compris).

- au départ de Luchon (630 m) : Col des Pradets (1186 m) / (+ 560 m, - 560 m ; 4 h 30)
- au départ de Luchon : Lac d'Arbesquens (1450 m), Superbagnères (1794 m) / (+ 1 170 m, - 1 170 m ; 6 h)
- au départ de Superbagnères (1794 m) : Pic de Céciré (2403 m) / (+ 600 m, - 600 m ; 4 h)
- au départ des Granges d'Astau (1139 m) : 1^{er} jour : Lac d'Oô (1504 m), Lac d'Espingo (1967 m), Refuge du Portillon (2570 m) / (+ 1 500 m ; 4 h 30) ; 2^e jour : Refuge du Portillon, Tusse de Montarqué (2899 m), retour aux Granges d'Astau / (+ 330 m, - 1 830 m ; 6 h)
- au départ de l'Hospice de France (1385 m) : Pic de l'Entécade (2267 m) / (+ 890 m, - 890 m ; 5 h)
- au départ de l'Hospice de France : sentier de l'Impératrice, Port de la Glère (2367 m) / (+ 980 m, - 980 m ; 6 h 30)
- au départ de l'Hospice de France : Refuge de Vénasque (2249 m), Port de Vénasque (2444 m) / (+ 1 060 m, - 1 060 m ; 5 h 45)

Une journée de repos, laissée à la disposition des participants, est prévue en milieu de collective.

Niveau physique et niveau technique :

Moyen (montagne) : randonnée exigeant une bonne condition physique, accessible aux personnes pratiquant régulièrement la randonnée ; allure de montée **facile** (300 m/h) ; ▲ ▲ : itinéraire montagnard peu difficile sur sentiers, pouvant emprunter des pentes raides et exigeant de l'endurance.

Hébergement :

Hôtel-restaurant en demi-pension (repas du soir, nuit et petit-déjeuner) avec installation en chambres de deux lits jumeaux ; une nuit en refuge (demi-pension).

Réunion préparatoire :

Le jeudi 21 juin 2012 à 18 h 15, au 12, rue Boissonade. **Présence obligatoire de tous les participants.** Ordre du jour : présentation cartographique de la région et des randonnées ; détails matériels concernant l'hébergement, le voyage et l'équipement (remise de fiche de matériel) ; consignes générales concernant l'installation, l'allure et les regroupements ; tour de table de présentation des participants ; questions diverses.

Budget prévisionnel des dépenses collectives :

De l'ordre de **545 € (cinq cent quarante-cinq euros)**, incluant les frais administratifs, les frais d'organisation, les hébergements en demi-pension (taxes locales comprises, boissons non comprises), une estimation des frais de transports locaux.

Ne comprend pas : les frais de voyage pour Luchon (formule « transport libre »), les repas de midi tirés des sacs, les consommations prises à titre individuel. Ces dépenses seront prises en charge directement par les participants.

Inscriptions :

Au Club, à partir de la mi-avril. **Accord préalable obligatoire pour les participants non connus de l'organisateur en collective d'été.** Remplir (très lisiblement si manuscrit) le bulletin d'inscription, accompagné d'un règlement d'un montant de **320,50 € (trois cent vingt euros et cinquante cents)**. Le solde des frais de participation aux dépenses communes, calculé après déduction de ces arrhes, sera appelé en cours ou en fin de collective.

Pour des raisons de confirmation de réservation, l'attention des participants est attirée sur le fait qu'*aucun montant précis de remboursement* ne peut être assuré en cas de désistement non remplacé intervenant après le 15 juin 2012. La souscription d'une assurance annulation est possible ; se renseigner auprès du secrétariat.

Nombre de participants : 7, en plus de l'organisateur.

Renseignements complémentaires : par téléphone, au 01.39.02.12.84 (boîte vocale), ou par courriel < montignyilles@yahoo.fr >